

## **Réflexions sur la charte de fonctionnement, à élaborer avec les familles, lors d'actions d'appui à la parentalité**

(Groupe de travail constitué par les référentes familles de : CSC la Haute-Savoireuse de Giromagny ; Maison de Quartier des Glacis, les Francas de Belfort.)

### **Préambule :**

- Il nous a semblé intéressant de se pencher sur le sens que l'on accorde aux mots « charte », « règlement » afin que nous parlions tous de la même chose.

- « Qu'est-ce qu'une charte » et « A quoi sert la charte » ?

D'après le dictionnaire, Le Petit Robert, une charte est : « Une liste, un recueil de points que l'on s'engage à observer par une adhésion, une signature ».

Nous précisons que la charte est construite avec les familles et qu'elle peut être amenée à évoluer.

-« Qu'est-ce qu'un règlement » et « A quoi sert-il » ?

D'après le dictionnaire, Le Petit Robert, un règlement est l'ensemble ordonné de règles, qui définit la discipline à observer à l'intérieur d'un groupe, qui préside au fonctionnement d'un organisme.

Nous ajoutons qu'un règlement n'est pas construit avec les familles.

### **Méthodes d'animation pour conduire les familles à écrire une charte :**

- brainstorming : à partir des mots : « Sécurité », « Respect », «Hygiène »
- partir de l'expérience des familles : règles qui ont été fixées, règles à poser suite au ressenti des années précédentes (manques et difficultés ressenties).
- situations imaginaires : que feriez-vous si ...? que devrait faire l'accompagnateur du séjour si ... ?
- Si besoin, reformuler individuellement auprès des familles.

Les chartes se construiront autour de 3 mots, qui sont « Sécurité », « Respect », «Hygiène ».  
Puis seront dégagés des « consignes spécifiques » qui seront données en fonction des modalités de l'activité.

La charte ne peut avoir de valeur que si elle est accompagnée de la possibilité de sanctions. L'animateur ou accompagnateur est alors en charge de la faire valoir s'il rencontre des problèmes. Ces documents devront être nominatifs et signés afin de remplir pleinement leur rôle.

Nous avons hiérarchisé les valeurs mais l'ordre peut être modifié en fonction du travail précédemment conduit avec les familles : objectifs, échéancier, obligation de réunions, autofinancement ... La charte est un aboutissement de ce travail et répond aussi à la question "comment passer un bon moment entre familles ? ».

Le tableau suivant est donné comme un mémo des points qui nous semblent incontournables à travailler avec les familles sur les différents projets.

**Attention : ce que nous vous proposons ici est une trame qui devra donc être adaptée en fonction des objectifs, du public, des modalités de l'action.**

	Vérifier avec les parents si la sortie est adaptée à l'âge et le nombre des enfants. Orienter les familles vers des moyens de garde des enfants si nécessaire.		
	<b>Sortie et séjour familiaux</b>	<b>Atelier en lien avec la parentalité</b>	<b>Groupe de parents</b>
Respect	<ul style="list-style-type: none"> <li>• impliquer les familles dans la réalisation de la sortie (avant, pendant, après : bilan).</li> <li>• tenir les engagements.</li> <li>• être acteur de son séjour : participer à l'organisation du séjour.</li> <li>• vivre ses vacances pleinement avec ses enfants</li> <li>• Les parents doivent aussi s'engager sur leur présence au séjour et respecter les délais de paiement (établir un contrat)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• respecter les règlements élaborés en amont (avec la participation des familles)</li> <li>• insister sur le respect du matériel.</li> <li>• les parents doivent accompagner, encourager et partager avec l'enfant.</li> <li>• Définir avec les parents la progression, le calendrier, l'implication dans le rangement</li> <li>• Vérifier l'adéquation des tâches en fonction de l'âge des participants. mode de garde des enfants à prévoir</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablir avec les parents une charte de fonctionnement qui met en avant le respect des personnes, la confidentialité dans le groupe.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• se mettre d'accord sur une manière commune d'agir face par exemple aux comportements des enfants durant la sortie, face à une situation à risque (utilisation d'outils de réflexion sur ce qui est inacceptable/acceptable avec des exemples précis en se basant sur les besoins de l'enfant et de l'individu).</li> </ul>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ouvrir sa « carte du monde » : pas de jugement de valeur ; accepter les valeurs d'autrui.</li> <li>• fixer les rôles des accompagnateurs : intervention possible, redonner le cadre de l'activité : la loi, les règles de vie du lieu, les valeurs de l'organisme portées par l'accompagnateur. Rappeler que l'accompagnateur est le garant de la cohésion du groupe, médiateur et référent logistique</li> <li>• respecter les lieux d'accueil, y compris les moyens de transport (personnel, matériel,...)</li> </ul>		

Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• se référer à la législation et réglementation en vigueur ainsi qu'aux consignes de sécurité du lieu.</li> <li>• Rappeler le rôle des parents : garants de la sécurité de leur(s) enfant(s) du début à la fin de l'activité. Un mineur ne peut être accompagnateur d'un enfant.</li> </ul>	
Hygiène	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Echanger les coordonnées (accompagnateur/ familles) mettre en évidence ou préciser le lieu où se trouve les n° de téléphone « sécurité » : médecin local, hôpital</li> <li>• identifier un lieu de regroupement si problème.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• attention aux consignes de sécurité selon le matériel ou matériaux utilisés.</li> <li>• sur des ateliers durant de longues périodes préciser les consignes de sécurité du lieu (évacuation, sortie de secours).</li> <li>• L'accompagnateur étant bien sûr au courant des consignes</li> </ul>
Consignes spécifiques	Se référer au Règlement Intérieur de la structure d'accueil	